

AUTO-ECOLE DU CHAMP DE MARS SAS BOURRET

Au capital de 28 992 €

10 Rue Auguste Bouchet
07200 AUBENAS
Tél. : 04 75 35 04 05 FAX : 04 75 93 09 50

38 Rue Albert Seibel
07200 AUBENAS
Tél. : 04 75 37 43 45

Auto-école Agréée n° d'identification 42 007 01 970
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 07 00 315 07

N° SIRET 411 519 085 000 12 – RCS 411 519 085
N° DE GESTION 97 B 68 CODE APE : 8553Z

N° INTRA-COMMUNAUTAIRE FR 49 411 519 085 0012
Courriel électronique : autoecolebourret@orange.fr

FORMATION SPECIFIQUE DITE PASSERELLE

TRANSPORT DE MARCHANDISES RS5769

HABILITATION POUR LA CONDUITE DE CERTAINS VEHICULES ROUTIERS AFFECTES AUX TRANSPORTS DE MARCHANDISES

Certificateur : MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DE LA FORET, DE LA MER ET DE LA PECHE
Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-2026

Public : Tout public

PRE-REQUIS : Agé de 21 ans

- Etre titulaire du permis D - C ou CE en cours de validité
- Justifier de la qualification initiale de conducteur routier du transport de voyageurs (FIMO Transport de Voyageurs).

Nota : les conducteurs justifiant du permis C ou CE et d'une expérience professionnelle, avant le 10/09/2009 sont dispensés de la formation passerelle.

Objectif : Permettre au conducteur titulaire de la qualification initiale de conducteur de transport de voyageurs, d'obtenir la qualification initiale de conducteur de transport de marchandises.

ACCESSIBILITE A LA FORMATION- INFORMATION HANDICAP

- Chaque situation d'handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. L'accessibilité aux locaux de la formation est sous la responsabilité de l'organisme accueillant. La formation est délivrée au moyen de supports visuels commentés, et donc accessible à toute personne pouvant les suivre, y compris munie le cas échéant d'équipements adaptés.

Validation : Formation spécifique dite passerelle pour le transport de marchandises, validée par la délivrance de la carte de qualification de conducteur.

PROGRAMME

Accueil et présentation de la formation		
Thème 1	Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de la sécurité : • Les caractéristiques techniques du véhicule de transport de marchandises • Le perfectionnement à une conduite sûre et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée et sur l'optimisation de la consommation de carburant. • Le chargement, l'arrimage, la manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule. • Application pratique et analyse de la conduite en situation normale comme en situation difficile : 2h30 de conduite individuelle y compris les manœuvres (dont au maximum 0h30 peuvent être effectuées en recourant à un simulateur haut de gamme ou sur un terrain spécial) auxquelles s'ajoute 0h15 de commentaires pédagogiques.	0h30 15H30 Dont 11H pour la pratique de la conduite (10h de conduite et 1h de commentaires pédagogiques)
Thème 2	Application des réglementations : • La réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport routier de marchandises, notamment les temps de conduite et de repos des conducteurs, l'utilisation du chronotachygraphe électronique, la formation des conducteurs, les conventions collectives, les statuts particuliers (ex. fonction publique...). • La réglementation applicable aux différentes composantes du secteur du transport de marchandises (transport public, location, transport en compte propre) en national et en international et notamment les différents contrats et documents de transport nécessaires à l'acheminement des marchandises.	5H
Thème 3	Santé, sécurité routière et sécurité environnementale : • La conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence notamment à travers des exercices pratiques et études de cas permettant une approche pragmatique des situations à risques. • Les accidents du travail en circulation et à l'arrêt. • La circulation dans les tunnels.	7H
Thème 4	Service, logistique propres au transport de marchandises : • Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service. • L'environnement économique du transport routier de marchandises et l'organisation du marché	4H
Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage		3H
Durée total du stage		35H

Admission : modalités d'évaluation pendant la formation

- Pour la partie théorique et pratique : contrôle continu

EXAMEN : les conditions de réussite à l'examen Pour la partie théorique : QCM de 40 questions, recevabilité à 24 bonnes réponses

- Pour la partie pratique évaluation en continu et évaluation finale

**AUTO-ECOLE DU CHAMP DE MARS
SAS BOURRET**
Au capital de 28 992 €

10 Rue Auguste Bouchet
07200 AUBENAS
Tél. : 04 75 35 04 05 FAX : 04 75 93 09 50

38 Rue Albert Seibel
07200 AUBENAS
Tél. : 04 75 37 43 45

Auto-école Agréée n° d'identification 42 007 01 970
Déclaration d'existence formation continue le n° 82 07 00 315 07

N° SIRET 411 519 085 000 12 – RCS 411 519 085
N° DE GESTION 97 B 68 CODE APE : 8553Z

N° INTRA-COMMUNAUTAIRE FR 49 411 519 085 0012
Courrier électronique : autoecolebourret@orange.fr

FORMATION SPECIFIQUE DITE PASSERELLE TRANSPORT DE VOYAGEURS RS5768
HABILITATION POUR LA CONDUITE DE CERTAINS VEHICULES ROUTIERS AFFECTES
AUX TRANSPORTS DE VOYAGEURS

Certificateur : MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DE LA FORET, DE LA MER ET DE LA PECHE

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-2026

Public : Tout public - **PRE-REQUIS :** Agé de 24 ans

- Etre titulaire du permis D - C ou CE en cours de validité

- Justifier de la qualification initiale de conducteur routier du transport de marchandises (FIMO Transport de Marchandises).

Objectif : Acquérir ou compléter les connaissances et les compétences nécessaires à l'accès au secteur du transport de voyageurs par le perfectionnement à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et l'actualisation des connaissances en matière de réglementation du transport ainsi que de santé, sécurité routière, sécurité environnementale, service et logistique.

Validation : Attestation de stage et carte de qualification conducteur – recyclage tous les 5 ans.

ACCESSIBILITE A LA FORMATION- INFORMATION HANDICAP

Chaque situation d'handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. L'accessibilité aux locaux de la formation est sous la responsabilité de l'organisme accueillant. La formation est délivrée au moyen de supports visuels commentés, et donc accessible à toute personne pouvant les suivre, y compris munie le cas échéant d'équipements adaptés

PROGRAMME

	Accueil et présentation de la formation	0h30
Thème 1	Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de la sécurité : • Les caractéristiques techniques du véhicule de transport de voyageurs et le fonctionnement des organes de sécurité • Les principes d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique • Le perfectionnement à une conduite sûre et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée et sur l'optimisation de la consommation de carburant. • Le chargement, le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule pour assurer la sécurité et le confort des passagers. • Application pratique et analyse de la conduite en situation normale comme en situation difficile : 2h30 de conduite individuelle y compris les manœuvres (dont au maximum 0h30 peuvent être effectuées en recourant à un simulateur haut de gamme ou sur un terrain spécial) auxquelles s'ajoute 0h15 de commentaires pédagogiques.	15H30 dont 11h pour la pratique de la conduite (10h de conduite et 1h de commentaires pédagogiques)
Thème 2	Application des réglementations : • La réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport de voyageurs, notamment les temps de conduite et de repos des conducteurs, l'utilisation du chronotachygraphe électronique, la formation des conducteurs, les conventions collectives, les statuts particuliers (ex. fonction publique...). • La réglementation applicable au transport de voyageurs en national et en international, urbain et non urbain, et notamment les différents contrats et documents nécessaires selon le transport réalisé.	5H
Thème 3	Santé, sécurité routière et sécurité environnementale : • La conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence notamment à travers des exercices pratiques et études de cas permettant une approche pragmatique des situations à risques. • La sécurité dans le transport scolaire • Les principes de la gestion des situations conflictuelles	7H
Thème 4	Service, logistique : • La sensibilisation au handicap et la prise en compte des voyageurs handicapés • Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise et au développement de la qualité de service. • L'environnement économique du transport de voyageurs et notamment l'organisation des transports et le rôle des différents acteurs économiques et institutionnels.	4H
	Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage	3H
	Durée totale du stage	35H

Admission : modalités d'évaluation pendant la formation

- Pour la partie théorique et pratique : contrôle continu

EXAMEN : les conditions de réussite à l'examen

Pour la partie théorique : QCM de 40 questions, recevabilité à 24 bonnes réponses

- Pour la partie pratique évaluation en continu et évaluation finale, l'évaluation est réalisée par un Formateur Evalueur